



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 5.10.2007
COM(2007) 599 final

COMMUNICATION DE LA COMMISSION

FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT (FED)

**Estimation des engagements, des paiements et des contributions à verser par les Etats
membres pour les exercices 2007 et 2008, et**

Prévision des engagements et des paiements pour la période 2009 à 2012

COMMUNICATION DE LA COMMISSION

FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT (FED)

Estimation des engagements, des paiements et des contributions à verser par les Etats membres pour les exercices 2007 et 2008, et

Prévision des engagements et des paiements pour la période 2009 à 2012

INTRODUCTION

Conformément à l'article 8 du règlement financier applicable au 9^e FED (Fonds européen de développement)¹, la Commission établit chaque année la présente Communication au Conseil. Elle a pour but de présenter une prévision des engagements et des paiements pour l'exercice en cours (2007) et pour l'exercice suivant (2008), ainsi que l'échéancier des appels à contributions, en tenant compte des prévisions de la BEI (Banque européenne d'investissement). Comme prévu dans l'article 8 dudit règlement financier, le document présente également les estimations des engagements et paiements pour chacune des quatre années suivantes (2009 à 2012).

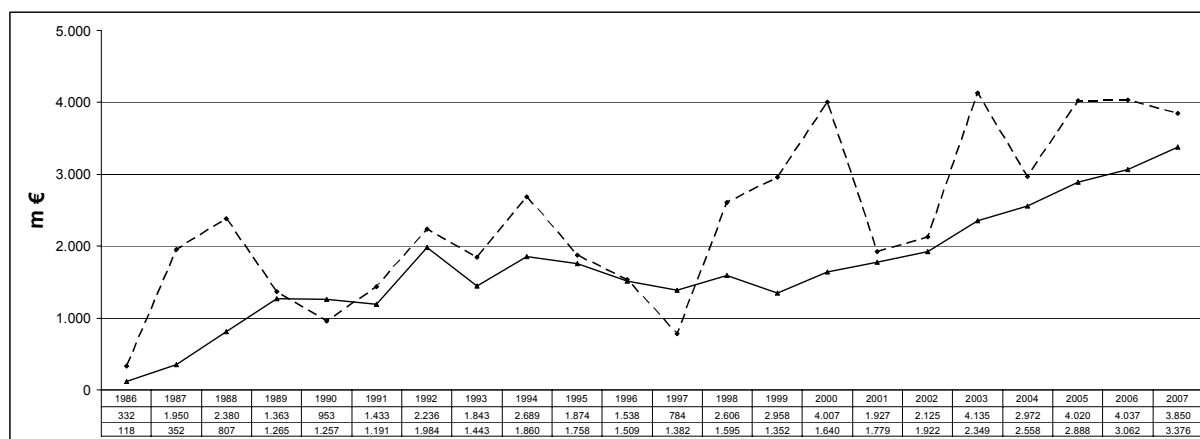
Depuis l'entrée en vigueur du 9^e FED en 2003, les contributions sont directement versées par les Etats membres à la BEI pour les instruments du 9^e FED dont la BEI assure la gestion (la Facilité d'Investissement et les bonifications d'intérêt), alors que les contributions pour les anciens instruments gérés par la BEI (les capitaux à risque et les bonifications d'intérêt) continuent à transiter par la trésorerie de la Commission. Cette Communication fait donc une claire distinction entre, d'une part, les paiements de la BEI au titre du 9^e FED, et d'autre part, les paiements effectués par la Commission (y compris pour les anciens instruments gérés par la BEI).

En ligne avec la déclaration conjointe du Conseil et de la Commission, faite dans le cadre de l'adoption du règlement financier du 9^e FED, ce document consiste essentiellement de tableaux, assortis de quelques commentaires pour permettre une bonne interprétation.

Le graphique suivant donne un aperçu général de l'évolution des engagements et des paiements (Commission² et BEI). Il indique clairement la tendance structurelle à la hausse des paiements à partir de 2000.

¹ JO L 83 du 1.4.2003, p. 1.

² Les montants des engagements et paiements présentés dans cette Communication pour la Commission sont "bruts" c-à-d sans déduction de respectivement les dégagements et les recouvrements.



- - engagements — paiements

1. LES ENGAGEMENTS ET PAIEMENTS ESTIMES POUR 2007 ET 2008

La Commission et la BEI ont actualisé, pour chacun des pays ACP³ et des PTOM⁴, les prévisions des engagements et des paiements pour les exercices 2007 et 2008.

Une attention particulière a été accordée à l'estimation des paiements dans un double objectif: d'une part, assister les Etats membres à réserver des montants les plus exacts possibles sur leurs budgets nationaux ; d'autre part, s'assurer qu'un volume suffisant de ressources financières soit disponible pour le FED afin d'éviter des problèmes d'insuffisance de trésorerie.

Les annexes 1 et 2 présentent les nouvelles estimations des engagements et des paiements pour 2007 et 2008, et les compare avec les chiffres présentés dans la Communication de juin 2007.

En ce qui concerne les engagements, le volume retenu pour 2007 (3 450 millions d'euros) est en ligne avec l'engagement de la Commission d'épuiser l'entière dotation rendue disponible par le 9^e FED (y compris les reliquats des FED précédents). Pour 2008, il est très difficile pour la Commission et la BEI d'afficher un montant. En fait, le volume des engagements dépendra du moment de l'entrée en vigueur du 10^e FED. Pour cette raison, la Commission et la BEI n'ont pas présenté de montant dans ce document. Quelques informations supplémentaires sont données en bas de l'annexe 1.

Concernant les paiements, pour 2007, la Commission a légèrement revu son estimation à la baisse. Ceci est notamment dû suite à la situation en République Démocratique du Congo qui conduit à un retard du versement de la deuxième tranche de 100 millions d'euros au titre de l'instrument PPTE (Pays Pauvres Très Endettés), ainsi qu'à un report de certaines autres dépenses moins urgentes visant à réduire la 3^e tranche des contributions 2007 au maximum. Pour 2008, comme pour les engagements, la Commission et la BEI n'ont pas, pour le moment, inclu de chiffres au titre du 10^e FED (voir également la remarque en bas de l'annexe 2).

Conformément à l'article 8 du règlement financier applicable au 9^e FED, ces estimations seront révisées dans la Communication de juin 2008.

2. LES APPELS A CONTRIBUTION EN 2007 ET 2008

L'annexe 3 donne la situation financière pour les deux années concernées et notamment les montants annuels des contributions à verser par les Etats membres pour financer le FED.

Il est rappelé que deux types de mesures ne requièrent pas de nouvelles ressources financières des Etats membres. Les paiements y afférents sont donc exclus de ce tableau. Il s'agit, d'une part, de l'instrument Stabex pour lequel les Etats membres

³ Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
⁴ Pays et Territoires d'Outre-mer.

ont déjà versé tous les fonds nécessaires dans le passé et, d'autre part, la partie de la Facilité Paix financée par des contributions volontaires des Etats membres.

Pour **2007**, la Commission propose au Conseil de décider une troisième tranche de 325 millions d'euros. Ceci conduit à un dépassement de 135 millions du montant annuel, arrêté par le Conseil en décembre 2006 (contre un dépassement de 295 millions d'euros annoncés au printemps). Concernant la Facilité d'investissement gérée par la BEI, grâce aux recettes importantes des "reflux" ainsi qu'à une révision de l'accord de gestion entre la Banque et la Commission qui permet l'utilisation dès fin septembre 2007 de ces reflux, il devrait être possible de rester à l'intérieur de l'enveloppe des contributions pour l'exercice 2007 telle que décidée par le Conseil en décembre 2006.

Pour **2008**, les tranches présentées pour la Commission et la BEI ne tiennent pas encore compte des besoins pour le 10^e FED. Comme pour les engagements et paiements, toute estimation risque de se révéler erronée. En plus, l'entrée en vigueur au début de 2008 ne devrait pas conduire à des besoins supplémentaires significatifs pour la première tranche de 2008, seule tranche qu'il convient d'arrêter dans les mois qui suivent. Ce ne sont que les 2^e et 3^e tranches qui pourraient devoir être augmentées pour tenir compte de l'impact du 10^e FED (voir également la remarque en bas de l'annexe 3).

La Commission voudrait aussi insister sur ce qui suit : si la décision que le Conseil prendra sur la 3^e tranche 2007 reste en dessous des 325 millions d'euros demandés, il conviendrait que la 1^e tranche 2008 soit augmentée en conséquence. Sinon, le FED se trouvera confronté à une rupture de paiements en juin/juillet 2008, en attendant le versement de la 2^e tranche par les Etats membres.

Comme prévu par le règlement financier du 9^e FED, la Commission et la BEI procéderont à une nouvelle estimation de la 2^e et 3^e tranche des contributions, lors des Communications de juin et d'octobre 2008.

3. LE FUTUR (2009-2012)

Il est rappelé que la marge d'erreur des estimations à moyen terme est élevée. Les chiffres ci-dessous doivent donc être interprétés avec beaucoup de prudence.

Prévision des engagements et des paiements pour le FED (*)
Années 2009 à 2012

en millions d'euros

	2009	2010	2011	2012
Engagements				
Commission	3750	3750	3750	3750
BEI	500	530	600	650
Total	4250	4280	4350	4400
Paiements				
Commission	3075	3325	3450	3500
BEI	430	470	500	510
Total	3505	3795	3950	4010

* : y compris le 10^e FED

ANNEXE 1 - Engagements estimés pour 2007 et 2008 (millions d'euros)

	2007		2008	
	Communication juin 07	Révision	Communication juin 07	Révision
Régions				
Afrique de l'est	703	663		
Afrique de l'ouest	770	813		
Afrique centrale	293	324		
Caraïbes	239	273		
Pacifique	150	173		
Afrique Sud	351	310		
Réserve Revue à fin de parcours	400	209		
Sous-total	2.906	2.765		
Autres				
Facilité Paix	45	117		
Facilité de l'Eau	172	222		
Allègement dette PPTE	0	0		
Autres	327	346		
Total Commission	3.450	3.450	<i>pm</i>	<i>pm</i>
Facilité d'Investissement	350	350	140	140
Subventions d'Intérêts	77	50	0	0
Total instruments BEI 9e FED	427	400	<i>pm</i>	140
TOTAL	3.877	3.850	<i>pm</i>	<i>pm</i>

REMARQUE IMPORTANTE: à titre conservatoire, les montants présentés pour 2008 ne comprennent pas de provisions pour le 10e FED. Quand la date d'entrée en vigueur du 10e FED sera connue, la Commission et la BEI présenteront les estimations y relatives. A titre d'information, la Commission peut indiquer que l'entrée en vigueur au 1 janvier 2008 se traduirait par un volume d'engagements estimé pour le moment à 2900 millions d'euros pour la Commission et à 360 millions d'euros supplémentaires pour la BEI. Pour permettre une comparaison correcte avec l'estimation de juin 2007, les chiffres présentés sont aussi hors 10e FED.

ANNEXE 2 - Paiements estimés pour 2007 et 2008 (millions d'euros)

	2007		2008	
	Communication juin 07	Révision	Communication juin 07	Révision
Régions				
Afrique de l'est	658	760	600	551
Afrique de l'ouest	837	867	806	804
Afrique centrale	304	280	367	344
Caraïbes	264	244	273	219
Pacifique	76	72	71	66
Afrique Australe	398	348	368	333
Sous-total	2.535	2.571	2.485	2.316
Autres				
Facilité Paix(**)	75	62	18	99
Facilité de l'Eau	62	64	159	149
Capitaux à risque (*)	72	62	72	62
Allègement dette PPTE	100	0	100	180
Intra ACP	220	141	139	135
SOUS-TOTAL	3.064	2.900	2.973	2.941
Stabex	72	75	27	32
Facilité Paix financée par des contributions volontaires		30		7
Total Commission	3.136	3.005	3.000	2.980
Facilité d'Investissement	330	350	400	400
Subventions d'Intérêts	30	21	72	20
Total instruments BEI 9e FED	360	371	472	420
TOTAL	3.496	3.376	3.472	3400

REMARQUE IMPORTANTE: à titre conservatoire, les montants présentés pour 2008 ne comprennent pas de provisions pour le 10e FED. Quand la date d'entrée en vigueur du 10e FED sera connue, la Commission et la BEI présenteront les estimations y relatives. A titre d'information, la Commission peut indiquer que l'entrée en vigueur au 1 janvier 2008 se résulterait par un volume de paiements supplémentaires estimé pour le moment à 300 millions d'euros pour la Commission et à 25 millions d'euros pour la BEI. Pour permettre une comparaison correcte avec l'estimation de juin 2007, les chiffres présentés sont aussi hors 10e FED.

* y compris les subventions d'intérêt au titre des anciens FED

** sans 10e FED

ANNEXE 3

Situation financière estimée pour 2007 et 2008 - hors Stabex et Facilité Paix financée par des contributions volontaires (*) (millions d'euros)

		Communication oct 2006			Communication juin 2007			Révision oct 2007		
		Commission	BEI 9 FED	TOTAL	Commission	BEI 9 FED	TOTAL	Commission	BEI 9 FED	TOTAL
Solde au 31/12/2006		74	77	151	131 **	62	193	131 **	62	193
2007	Contributions 2007, dont	2.640	225	2.865	2.935	305	3.240	2.775	225	3.000
	<i>1-ère tranche</i>	<i>1.500</i>	<i>70</i>	<i>1.570</i>	<i>1.500</i>	<i>70</i>	<i>1.570</i>	<i>1.500</i>	<i>70</i>	<i>1.570</i>
	<i>2-ème tranche</i>	<i>850</i>	<i>110</i>	<i>960</i>	<i>1.050</i>	<i>190</i>	<i>1.240</i>	<i>950</i>	<i>135</i>	<i>1.085</i>
	<i>3-ème tranche</i>	<i>290</i>	<i>45</i>	<i>335</i>	<i>385</i>	<i>45</i>	<i>430</i>	<i>325</i>	<i>20</i>	<i>345</i>
	Reflows								90	90
	Recouvrements, intérêts et autres	72		72	75		75	75		75
	Paielements	-2.707	-300	-3.007	-3.064	-360	-3.424	-2.900	-371	-3.271
Solde au 31/12/2007		79	2	81	77	7	84	81	6	87
2008	Contributions 2008, dont				3.200	472	3.672	2.865	360	3.225
	<i>1-ère tranche</i>							<i>1.500</i>	<i>170</i>	<i>1.670</i>
	<i>2-ème tranche</i>							<i>1.000</i>	<i>145</i>	<i>1.145</i>
	<i>3-ème tranche</i>							<i>365</i>	<i>45</i>	<i>410</i>
	Reflows								60	60
	Recouvrements, intérêts et autres				75		75	75		75
	Paielements				-3.273	-472	-3.745	-2.941	-420	-3.361
Solde au 31/12/2008					79	7	86	80	6	86

REMARQUE IMPORTANTE: à titre conservatoire, les montants présentés pour 2008 ne comprennent pas de provisions pour le 10e FED. A titre d'information, la Commission peut indiquer que l'entrée en vigueur du 10e FED au 1 janvier 2008 se résulterait par des besoins supplémentaires en termes de contributions, estimés pour le moment à 300 millions d'euros pour la Commission et à 25 millions d'euros pour la BEI. Quand la date d'entrée en vigueur du 10e FED sera connue, la Commission présentera les propositions législatives adéquates. Ceci étant, même l'entrée en vigueur en début d'année n'aura guère d'impact sur le niveau des paiements effectués lors du premier semestre. Ce ne seront donc que les 2e et 3e tranches qui devraient être ajustées.

* montants disponibles d'un point de vue opérationnel

** excl 3,49 m€ de contributions 2007 versées en 2006

ANNEXE 4 - Contributions au FED pour l'année 2007 par Etat membre (en euros)

PAYS	CLE %	1re tranche		2e tranche		3e tranche		TOTAL des tranches
		versée à la BEI	versée à la Commission	versée à la BEI	versée à la Commission	à verser à la BEI	à verser à la Commission	
ALLEMAGNE	23,36	16.352.000	350.400.000	31.536.000	221.920.000	4.672.000	75.920.000	700.800.000
BELGIQUE	3,92	2.744.000	58.800.000	5.292.000	37.240.000	784.000	12.740.000	117.600.000
DANEMARK	2,14	1.498.000	32.100.000	2.889.000	20.330.000	428.000	6.955.000	64.200.000
ESPAGNE	5,84	4.088.000	87.600.000	7.884.000	55.480.000	1.168.000	18.980.000	175.200.000
FRANCE	24,30	17.010.000	364.500.000	32.805.000	230.850.000	4.860.000	78.975.000	729.000.000
GRECE	1,25	875.000	18.750.000	1.687.500	11.875.000	250.000	4.062.500	37.500.000
IRLANDE	0,62	434.000	9.300.000	837.000	5.890.000	124.000	2.015.000	18.600.000
ITALIE	12,54	8.778.000	188.100.000	16.929.000	119.130.000	2.508.000	40.755.000	376.200.000
LUXEMBOURG	0,29	203.000	4.350.000	391.500	2.755.000	58.000	942.500	8.700.000
PAYS-BAS	5,22	3.654.000	78.300.000	7.047.000	49.590.000	1.044.000	16.965.000	156.600.000
PORTUGAL	0,97	679.000	14.550.000	1.309.500	9.215.000	194.000	3.152.500	29.100.000
ROYAUME-UNI	12,69	8.883.000	190.350.000	17.131.500	120.555.000	2.538.000	41.242.500	380.700.000
AUTRICHE	2,65	1.855.000	39.750.000	3.577.500	25.175.000	530.000	8.612.500	79.500.000
FINLANDE	1,48	1.036.000	22.200.000	1.998.000	14.060.000	296.000	4.810.000	44.400.000
SUEDE	2,73	1.911.000	40.950.000	3.685.500	25.935.000	546.000	8.872.500	81.900.000
TOTAL	100,00	70.000.000	1.500.000.000	135.000.000	950.000.000	20.000.000	325.000.000	3.000.000.000

ANNEXE 5 - Contributions au FED pour l'année 2008 par Etat membre (en euros)

en euros

PAYS	CLE %	1re tranche		2e tranche		3e tranche		TOTAL des tranches
		à verser à la BEI	à verser à la Commission (*)	à verser à la BEI	à verser à la Commission	à verser à la BEI	à verser à la Commission	
ALLEMAGNE	23,36	39.712.000	350.976.000	33.872.000	233.600.000	10.512.000	85.264.000	753.936.000
BELGIQUE	3,92	6.664.000	58.472.000	5.684.000	39.200.000	1.764.000	14.308.000	126.092.000
DANEMARK	2,14	3.638.000	32.324.000	3.103.000	21.400.000	963.000	7.811.000	69.239.000
ESPAGNE	5,84	9.928.000	87.744.000	8.468.000	58.400.000	2.628.000	21.316.000	188.484.000
FRANCE	24,30	41.310.000	364.380.000	35.235.000	243.000.000	10.935.000	88.695.000	783.555.000
GRECE	1,25	2.125.000	18.250.000	1.812.500	12.500.000	562.500	4.562.500	39.812.500
IRLANDE	0,62	1.054.000	9.692.000	899.000	6.200.000	279.000	2.263.000	20.387.000
ITALIE	12,54	21.318.000	187.964.000	18.183.000	125.400.000	5.643.000	45.771.000	404.279.000
LUXEMBOURG	0,29	493.000	4.114.000	420.500	2.900.000	130.500	1.058.500	9.116.500
PAYS-BAS	5,22	8.874.000	78.052.000	7.569.000	52.200.000	2.349.000	19.053.000	168.097.000
PORTUGAL	0,97	1.649.000	15.002.000	1.406.500	9.700.000	436.500	3.540.500	31.734.500
ROYAUME-UNI	12,69	21.573.000	190.954.000	18.400.500	126.900.000	5.710.500	46.318.500	409.856.500
AUTRICHE	2,65	4.505.000	39.490.000	3.842.500	26.500.000	1.192.500	9.672.500	85.202.500
FINLANDE	1,48	2.516.000	22.168.000	2.146.000	14.800.000	666.000	5.402.000	47.698.000
SUEDE	2,73	4.641.000	40.418.000	3.958.500	27.300.000	1.228.500	9.964.500	87.510.500
TOTAL	100,00	170.000.000	1.500.000.000	145.000.000	1.000.000.000	45.000.000	365.000.000	3.225.000.000

(*): après ajustement pour la clôture de l'enveloppe du 8e FED

REMARQUE IMPORTANTE: à titre conservatoire, les montants présentés pour 2008 ne comprennent pas de provisions pour le 10e FED. A titre d'information, la Commission peut indiquer que l'entrée en vigueur du 10e FED au 1 janvier 2008 se résulterait par des besoins supplémentaires en termes de contributions, estimés pour le moment à 300 millions d'euros pour la Commission et à 25 millions d'euros pour la BEI. Quand la date d'entrée en vigueur du 10e FED sera connue, la Commission présentera les propositions législatives adéquates. Ceci étant, même l'entrée en vigueur en début d'année n'aura guère d'impact sur le niveau des paiements du premier semestre. Ce ne seront donc que les 2e et 3e tranches qui devraient être ajustées.